RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 03429
Numéro SIREN : 340 642 016
Nom ou dénomination : FINANCE 2000

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2018 sous le numéro de dépôt 51958



20180519582017

DATE DEPOT : 05/07/2018

N° DE DEPOT : 51958

N° GESTION : 1987B03429

N° SIREN : 340642016

DENOMINATION : FINANCE 2000

ADRESSE : 374 rue Saint Honoré 75001 Paris

MILLESIME : 2017

.

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
10 JUIL. 2018
Sous le N° : 51958

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

FINANCE 2000
Société anonyme au capital de 4.573.470,51 €
374 Rue Saint-Honoré – 75001 PARIS
340 642 016 RCS Paris

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 19 JUIN 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 au compte « Report à nouveau » qui s'élèvera à la somme de -12 699 813,33 €.

Il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FINANCE 2000
Société anonyme au capital de 4 575 000 euros
374 Rue Saint-Honoré – 75001 PARIS
340 642 016 R.C.S. PARIS

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA GESTION DE L'EXERCICE 2017

Madame, Monsieur, Cher actionnaire,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée générale ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons que la société FINANCE 2000 est une société holding dont l'actif est essentiellement composé d'une participation dans la société TRADITION SECURITIES AND FUTURES (TSAF).

Au 31 décembre 2017, FINANCE 2000 détient une participation de 16,93 % dans le capital de TSAF. La valeur brute de la participation dans les comptes de FINANCE 2000 s'élève à 13 997 082 €, dépréciée à hauteur de € 12 199 116 € au 31 décembre 2017 sur la base des capitaux propres consolidés de TSAF à cette date. Une reprise de provision pour dépréciation de la participation d'un montant de 1 016 € a été enregistrée en résultat financier en 2017.

ACTIVITE DE LA FILIALE

TSAF assure à Paris et à Londres une activité d'intermédiation sur les marchés à terme, les valeurs mobilières et actions. Sa filiale TSAF OTC exerce ce même métier sur les marchés monétaires bilan et hors bilan et obligataires.

RESULTAT DE L'ACTIVITE ET PERSPECTIVES DE FINANCE 2000

Au cours de l'exercice 2017, FINANCE 2000 n'a perçu aucun dividende de la part de sa filiale TSAF S.A.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par une perte de 9 143 € contre une perte de 312 915 € en 2016.

Les capitaux propres au 31 décembre 2017 sont négatifs de 7 667 313 € pour un capital social de 4 575 000 €.

RESULTAT DE TSAF S.A.

Le produit net bancaire s'est élevé à 16 374 K€ en 2017, contre 17 779 K€ en 2016. Les commissions de courtage constituent la majeure partie du produit net bancaire, soit une baisse de 7,9%.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 17 616 K€ en 2017, à comparer à 18 490 K€ en 2016 soit une baisse de 4,7 %; ce montant inclut les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 41 K€ euros en 2017, contre 108 K€ en 2016.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à - 1 242 K€, contre - 711 K€ en 2016. Ce résultat inclut une dépréciation constatée sur les titres d'une des filiales de TSAF, la société Finacor & Associés pour un montant de 173 K€ ainsi qu'une reprise pour dépréciation constatée sur les titres de la société TSAF OTC pour un montant de 1 566 k€.

TSAF enregistre en résultat exceptionnel un produit net de 6 K€ en 2017 contre un produit net d'un montant de 506 K€ en 2016.

TSAF constate un produit d'impôt de 389 K€ au titre de l'exercice 2017 ; en 2016, la société avait reconnu un produit d'impôt d'un montant de 551 K€.

TSAF affiche une perte de 752 K€ au titre de l'exercice 2017, contre un gain de 331 K€ en 2016.

Ce résultat porte les capitaux propres de la société à 10 514 K€ au 31 décembre 2017, contre 11 267 K€ au 31 décembre 2016.

PERSPECTIVES

La société accompagnera en 2018 sa principale filiale dans son développement.
Finance 2000 n'envisage pas de développer de nouvelles activités en 2018.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice 2017.

EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La société n'a pas connu d'événements importants depuis la clôture de l'exercice 2017

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de Finance 2000 en totalité au compte de « report à nouveau ».

DIVIDENDES

Nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, aucune distribution de dividende n'a été effectuée.

ACTIONNARIAT

Répartition du capital social

Au 31 décembre 2017, le capital social s'élève à 4 575 000 euros, divisé en 300 000 actions de 15,25 euros de valeur nominale chacune. La société TRADITION SERVICES HOLDING (Suisse) détient 89,99 % du capital de la société, et Compagnie Financière Tradition en détient 10,00 %. Toutes deux sociétés anonymes de droit suisse dont le siège social est à Lausanne.

RISQUES LIES A L'ACTIVITE

Les risques identifiés concernent principalement la filiale opérationnelle de Finance 2000 dans le cadre de ses activités. Les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés dans le portefeuille de Finance 2000 sont :

- risque opérationnel ;
- risque de crédit / contrepartie ;
- risque de marché ;
- risque de taux d'intérêt ;
- Risque d'intermédiation des prestataires de services d'investissement ;
- Risque de règlement / Livraison ;
- Risque de liquidité.

AUTRES INFORMATIONS

Information sur les délais de règlement

Au 31 décembre 2017, aucun encours clients et fournisseurs n'est à constater

Situation d'endettement de la société

La société n'a contracté aucune dette bancaire au 31/12/2017.

Montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement

La société ne constate pas de charges non déductibles fiscalement selon les articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mandataires sociaux

- TSH, **administrateur**, représenté par M. Dillenscheneider Olivier, Administrateurs des sociétés Viel et Cie Finance (France), Financière Vermeer N.V. (Pays-Bas), Gérant de la SCI 3 Rue Gonnet (France).

- TSH, **administrateur**, représenté par M. William Wostyn, Président-Directeur Général d'Arpège, Président de Trad-X Holding SA (Suisse), ParFX Holding S.A. (Suisse), Tradificom International SA (Suisse), TSAF S.A (Paris), TSAF OTC S.A. (Paris), Représentant permanent de VIEL & Cie au Conseil d'administration de E-VIEL, Représentant permanent de Viel et Compagnie-Finance au Conseil d'administration de 3VFinance, Représentant permanent de CFT au Conseil d'administration de CM Capital Markets Holding SA (Espagne), Administrateur des sociétés Carax SA (Paris), Swisslife Banque Privée (Paris), TSH SA (Suisse), TFS SA (Suisse), Finarbit AG (Suisse), Tradition SA (Suisse), Gottex Brokers SA (Suisse), Starfuels SA (Suisse), Finacor & Associés SA (Belgique), Finacor Belgique SA (Belgique), Tradition UK Ltd (Royaume Uni), Elixium Holding Ltd (Royaume Uni), Elixium Holding (Europe) Ltd (Royaume Uni), TFS Ltd (Royaume-Uni), TFS Derivatives Ltd (Royaume-Uni), TLC Ltd (Royaume-Uni), Tradition Management Services Ltd (Royaume Uni), Trad-X (UK) Ltd (Royaume Uni), ParFX (UK) Ltd (Royaume-Uni), TFS Israel (Brokers) Ltd (Israël), Streamingedge Inc. (Etats-Unis), Tradition America Holding Inc (Etats-Unis), Tradition America LLC (Etats-Unis), Tradition Securities and Derivatives Inc (Etats-Unis), Tradition SEF Inc (Etats Unis), Tradition Data Analytics Services (Proprietary) Ltd (Afrique du Sud), , Tradition Services SA de CV (Mexique), Tradition Securities Colombia SA (Colombie), Tradition Colombia SA (Colombie), Tradition Nihon Tradition Co Ltd (Japon), Tradition Asia Pacific Pte Ltd (Singapour), Directeur Juridique groupe de VIEL & Cie, de Compagnie Financière Tradition et de Bourse Direct.

- COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION, **administrateur**, représentée par Monsieur François Brisebois, Président de Tradition Service Holding SA (Suisse) et de Tradition Financial Services SA (Suisse), Administrateur de TSAF S.A (France), TSAF OTC (France), Tradificom international SA (Suisse), Trad-X Holding SA (Suisse), ParFX Holding SA (Suisse), ImmoLangallerie SA (Suisse), Tradition (UK) Ltd (Royaume Uni), Tradition Financial Services Ltd (Royaume Uni), TLC Ltd (Royaume Uni), TFS Derivatives Ltd (Royaume Uni), Trad-X (UK) Ltd (Royaume Uni), Administrateur de ParFX (UK) Ltd (Royaume Uni), Meitan Tradition Co Ltd (Japon), Gottex Brokers SA (Suisse), Starfuels SA (Suisse), Représentant permanent de CFT au Conseil d'administration de CM Capital Markets Holding SA (Espagne), Directeur financier Groupe de Compagnie Financière Tradition.

Les mandataires sociaux ne perçoivent pas de rémunération de la société, et il n'est pas indiqué les rémunérations éventuellement perçues par une société contrôlante.

Conventions

Aucune nouvelle convention n'est intervenue au cours de l'exercice 2017, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, le Directeur général, le directeur général délégué, l'un des administrateurs, l'un des actionnaires et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception de conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Délégations accordées au Conseil d'administration

Aucune délégation n'a été accordée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale.

Fonctionnement du Conseil d'administration

Aucun membre n'a été élu par les salariés. Aucun censeur n'a été nommé.
Aucun des membres n'est lié à la société par un contrat de travail.
Le Conseil d'administration comprend des personnes ayant des formations variées avec des compétences dans le secteur de l'intermédiation, dans l'analyse des risques ainsi que des compétences juridiques et réglementaires.
La durée des mandats des membres est de 6 exercices, conformément à la durée légale.
Finance 2000 fait appel au service juridique du Groupe VIEL & Cie pour son suivi juridique et la préparation de ses conseils et comités.

Chaque membre du Conseil reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles. Les membres du Conseil d'administration communiquent fréquemment avec les membres de la Direction générale en dehors des réunions du Conseil et obtiennent ainsi une information précise sur l'activité de la société.

Les dates de réunion des Conseils d'administration sont définies après échange avec chaque membre pour s'assurer de sa disponibilité. Une convocation par courrier électronique contenant l'ordre du jour est ensuite envoyée quelques jours avant la date de chaque réunion. Pour les réunions non prévues, la convocation peut se faire de manière téléphonique avec confirmation par email.

Les réunions sont préparées par tous en amont et chaque membre peut demander la mise à l'ordre du jour d'un point en particulier.

RESULTATS DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

en euros	2013	2014	2015	2016	2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 575 000	4 575 000	4 575 000	4 575 000	4 575 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-44 894	-33 465	-17 189	-17 636	-10 159
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-815 167	-948 312	-303 675	-312 915	-9 143
Résultat distribué	-	-	-	-	-
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	-0.15	-0.11	-0.06	-0.06	-0.03
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-2.72	-3.16	-1.01	-1.04	-0.03
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales...)	-	-	-	-	-

Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Finance 2000

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Finance 2000,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Finance 2000 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

- Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

- Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

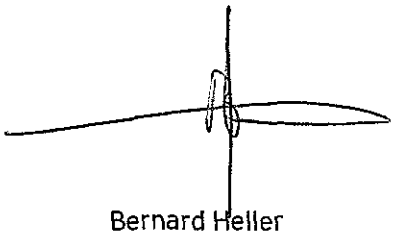
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 4 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Bernard Heller

Finance 2000

BILAN AU 31 DECEMBRE

	Note	31.12.2017			31.12.2016
ACTIF		Brut €	Amort/Dép €	Net €	Net €
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles		-	-	-	-
Immobilisations financières					
Participations, TIAP	2.1	13 997 082	12 199 116	1 797 966	1 796 950
Autres immobilisations financières		-	-	-	-
Total		**13 997 082**	**12 199 116**	**1 797 966**	**1 796 950**
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances		54,32	-	54,32	-
Valeurs mobilières de placement	2.2	428 016	-	428 016	428 016
Disponibilités		3 785	-	3 785	1 815
Charges constatées d'avance		-	-	-	-
Total		**431 855**	**-**	**431 855**	**429 831**
Total de l'actif		**14 428 937**	**12 199 116**	**2 229 821**	**2 226 781**

BILAN AU 31 DECEMBRE

PASSIF	Note	31.12.2017 €	31.12.2016 €
Capitaux propres			
Capital social		4 575 000	4 575 000
Réserve légale		457 500	457 500
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		(12 690 670)	(12 377 755)
Résultat de l'exercice		(9 143)	(312 915)
Total	2.3	**(7 667 313)**	**(7 658 170)**
Provisions pour risques et charges		-	-
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 600	7 238
Dettes fiscales et sociales		-	-
Autres dettes	2.4	9 893 534	9 877 713
Total		**9 897 134**	**9 884 951**
Total du passif		**2 229 821**	**2 226 781**

COMPTE DE RESULTAT

	Note	2017 €	2016 €
Chiffre d'affaires net		-	-
Autres produits d'exploitation		-	-
Produits d'exploitation		-	-
Frais de personnel		-	-
Autres achats et charges externes		-10 159	-17 556
Impôts, taxes et versements assimilés		-	-75
Dotations aux amortissements et provisions		-	-
Charges d'exploitation	3.1	**-10 159**	**-17 631**
Résultat d'exploitation		**-10 159**	**-17 631**
Résultat financier	3.2	1 016	-295 284
Résultat courant avant impôts		**-9 143**	**-312 915**
Résultat exceptionnel		-	-
Impôts sur le bénéfice		-	-
Résultat net pour l'exercice		**-9 143**	**-312 915**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRINCIPES

1.1 Principes comptables

Les comptes annuels de la société Finance 2000 sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'aux principes comptables généralement admis.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
-continuité d'exploitation ;
-permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
-indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

1.2 Méthodes d'évaluation

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Titres de filiales et participations

Les parts dans les entreprises liées et les titres de participations sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité représentée notamment par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et par la quote-part des capitaux propres pour les titres non cotés. Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition, après déduction des dépréciations nécessaires évaluées en fonction de leur cours de bourse, pour les titres cotés, ou de leur valeur probable de réalisation, pour les titres non cotés.

Autres postes de bilan

Les autres postes du bilan sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des dépréciations et des amortissements économiquement nécessaires.

2. NOTES SUR LES POSTES DE BILAN

2.1 Immobilisations financières

Le portefeuille d'immobilisations financières de Finance 2000 se décompose comme suit :

	% de détention 31.12.2017	Résultat 2017	Capitaux propres 31.12.2017 hors résultat	Valeur brute 31.12.2017	Dépréciation 31.12.2017	Valeur nette 31.12.2017	Valeur nette 31.12.2016
		€	€	€	€	€	€
		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Participations							
Tradition Securities And Futures SA	16,93 %	-752	11 266	13 997	-12 199	1 798	1 797
				13 997	**-12 199**	**1 798**	**1 797**

Les titres Tradition Securities And Futures SA (TSAF SA), d'une valeur brute de € 13 997 082 font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 12 199 116 € au 31 décembre 2017. Cette dépréciation est calculée sur la base de la situation nette consolidée de TSAF SA au 31 décembre 2017.

2.2 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières d'un montant de 428 016 € au 31 décembre 2017 (428 016 € au 31 décembre 2016) correspondent à des certificats de dépôt émis par la Banque Pallas Stern.

Ces valeurs mobilières font l'objet d'un remboursement sous forme de boni de liquidation à mesure de l'avancement du processus de liquidation de Banque Pallas Stern et de Comipar.

Le solde de ces créances n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation au 31 décembre 2017, dans la mesure où elles bénéficient d'un engagement de payer de la part de Viel et Compagnie-Finance. En effet, lors du rachat des actions de la Compagnie Financière Tradition détenues par la Banque Pallas Stern, Viel et Compagnie-Finance s'est engagé à payer à Compagnie Financière Tradition et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur la société Comipar et la Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Cet engagement a été contre garanti par VIEL & Cie.

VIEL & Cie exécutera cet engagement de payer dès versement, par la Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Compte tenu de l'engagement reçu, le Conseil d'administration de la Société juge qu'aucune dépréciation n'est nécessaire sur ces créances à la date de l'arrêté des comptes.

Aucun montant n'a été perçu en 2017.

2.3 Variation des capitaux propres

En euros

	Ouverture au 1.01.2017	Augmentation du capital	Affectation du résultat 2016	Résultat 2017	Solde au 31.12.2017
Capital social	4 575 000	-	-	-	4 575 000
Réserves légales	457 000	-	-	-	457 000
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-12 377 755	-	312 915	-	-12 690 670
Résultat de la période	-312 915	-	-312 915	-9 143	-9 143
Total	**- 7 658 170**	**-**	**-**	**- 9 143**	**-7 667 313**

Au 31 décembre 2017, le capital social de Finance 2000 d'un montant de 4 575 000 € est composé de 300 000 actions d'une valeur nominale de € 15,25 chacune.

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 24 avril 2017, la perte de l'exercice 2016 d'un montant de 312 915,01 € a été affectée, en totalité, au poste « Report à nouveau ».

2.4 Autres dettes

Au 31 décembre 2017, la rubrique des « Autres dettes » est exclusivement constituée de dettes vis-à-vis de sociétés liées dont principalement une dette de 9 675 810 € vis-à-vis de Tradition Service Holding, société mère de Finance 2000. Les comptes courants avec les sociétés liées font l'objet d'une rémunération à un taux de marché.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont liées aux frais de fonctionnement de la société Finance 2000. Ces charges s'élèvent à 10 159 € au titre de l'exercice 2017 (17 631 € en 2016).

3.2 Résultat financier

Le résultat financier positif d'un montant de 1 016 € au titre de l'exercice 2017 (contre une perte de 295 284 € en 2016) s'explique par une reprise de dépréciation relative aux titres TSAF détenus par la société (cf. note 2.1).

3.3 Situation fiscale

Au 31 décembre 2017, la société bénéficie d'un déficit fiscal reportable de 2 137 100 €.

4. ENGAGEMENTS HORS - BILAN

Aucun engagement n'existe au 31 décembre 2017.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Rémunérations, avances, crédits et engagements alloués

Organes d'administration : néant

Organe de direction : néant

5.2 Consolidation

Finance 2000 est intégrée dans la consolidation des comptes de Compagnie Financière Tradition, dont le siège social est situé au 11 rue de Langallerie, Lausanne, Suisse, groupe lui-même intégrée dans la consolidation des comptes de VIEL & Cie, dont le siège social est situé au 9, Place Vendôme – 75 001 Paris.

5.3 Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2017 au compte de report à nouveau.

Tableaux des filiales et participations

En milliers d'euros Filiales et participations	Capital social	Capitaux propres (autres que le capital social) et hors résultat	Quote-part du capital-action en %	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals et autres garanties données	PNB 2017	Résultat net 2017	Dividendes encaissés par la société
Tradition Securities And Futures SA	9 382	1 884	16,93 %	13 997	1 798	-	-	16 374	-752	-